

La PFR abandonnée ?

Madame Lebranchu, Ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction Publique, a annoncé l'abandon de la rémunération à la performance dans la Fonction Publique, plus communément appelée PFR (Prime de Fonctions et de Résultats).

Il est quelque peu surprenant qu'une telle initiative soit annoncée d'abord à la presse, alors que Madame la Ministre rencontre très régulièrement les fédérations syndicales depuis six mois !

Après l'abrogation du décret sur la mobilité forcée, si l'abandon de la PFR se concrétise, **FO Finances** ne pourrait que s'en féliciter, tout en attendant un peu plus de précisions sur les modalités pratiques.

Si le ministère de l'Économie et des Finances a limité cette procédure aux agents de catégorie A dans les services centraux de Bercy, cette prime n'en a pas moins été source de tensions et d'incompréhensions de la part des personnels dans les services où elle est mise en oeuvre.

Pour **Force Ouvrière**, le service public ne peut pas se mesurer à l'aune de la performance individuelle des agents.

Il n'en reste pas moins que **FO Finances** est dans l'attente d'autres signes forts de la part du Gouvernement, en particulier l'affirmation du caractère prioritaire des missions du ministère de l'Économie et des Finances, la revalorisation immédiate du point d'indice et l'abrogation du jour de carence.

Paris, le 30 Janvier 2013